

## **Clarification et balisage des axes du plan 2020-2021**

- *Incidence de la crise sanitaire mondiale*
- **Constitution d'un actionnariat stable grâce à un nouvel actionnaire de référence**
  - *Contexte général du Groupe*
  - **Poursuite de la politique d'abaissement des charges de fonctionnement**
  - **Convocation d'une Assemblée générale extraordinaire tenue à huis clos**

*Dardilly, 30 mars 2020*

**Pour rappel, le plan 2020-2021 a fait l'objet d'un communiqué de presse en date du 10 juin 2019. Il repose sur 3 objectifs principaux au terme du plan : un chiffre d'affaires consolidé de 30 M€, une marge d'exploitation positive de 10%, et 30% de l'activité réalisée à l'international.**

### **L'incidence de la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19**

S'il est encore prématuré d'évaluer précisément l'incidence de la crise, il ne fait aucun doute qu'elle aura des répercussions considérables sur l'ensemble de l'économie mondiale.

Au niveau de l'organisation interne du Groupe, même si Delta Drone n'est pas aujourd'hui impacté par des retards ou des ruptures d'approvisionnement, les conséquences de plusieurs semaines de confinement total des salariés et prestataires, ainsi que la suspension de tous les déplacements, a fortiori internationaux, pourraient bouleverser le calendrier d'exécution du plan de marche, sans toutefois à ce jour remettre en cause les objectifs finaux. Enfin, la suspension de différentes missions, notamment en France, pourrait impacter le niveau d'activité du premier trimestre, voire des 6 premiers mois de l'exercice en cours.

Au plan d'éventuelles nouvelles opportunités, la crise sanitaire entraîne une utilisation croissante et fortement médiatisée des drones pour soutenir l'action des pouvoirs publics et des forces de l'ordre, dans la mesure où les drones permettent d'accéder en tous lieux pour surveiller le respect des règles de confinement et délivrer des messages de vigilance.

A cet égard, la solution ISS SPOTTER pourrait constituer une offre très adaptée. Elle permet en effet la programmation de vols automatiques de surveillance de sites ou zones géographiques à partir d'une station d'accueil intelligente assurant la zone de décollage et d'atterrissage des aéronefs ainsi que leur rechargement

### **Constitution d'un actionnariat stable grâce à un nouvel actionnaire de référence**

Delta Drone dispose de tous les ingrédients pour devenir rapidement l'un des acteurs majeurs du secteur des drones civils au niveau mondial.

C'est dans ce contexte, et en regard des ambitions du plan 2020-2021, que le Groupe a signé le 27 mars 2020 un accord avec la société d'investissement européenne Ott Ventures, qui permet de doter Delta Drone d'un actionnaire de référence et de constituer ainsi un actionnariat solide, en plus de la participation déjà détenue par le management de l'entreprise.

Aux termes de cet accord, la société Ott Ventures a acquis auprès de DDrone Invest, filiale de Delta Drone, la totalité des 120 780 OCEANE qu'elle détenait. L'intégralité de ces OCEANE seront converties par Ott Ventures dans les prochains jours en actions nouvelles Delta Drone, portant jouissance courante, lesquelles feront l'objet d'une admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sur la même ligne de cotation que les actions ordinaires existantes Delta Drone (Code ISIN : FR0011522168, code mnémonique : ALDR).

A l'issue de ces opérations, Ott Ventures détiendra environ 26% du capital de Delta Drone.

L'accord signé comporte également un volet industriel, avec la création dans les prochaines semaines d'une filiale

commune, basée à Prague (République Tchèque), dont l'objet principal sera de commercialiser les solutions professionnelles de Delta Drone sur toute la zone de l'Europe de l'Est. Cette nouvelle entité bénéficiera en outre du support d'un réseau européen (Pays-Bas, Allemagne, Pologne, Grèce et Russie).

Lors de la signature de cet accord, Christian Viguié, Président Directeur Général de Delta Drone a déclaré : *« Nous sommes très heureux d'accueillir Ott Ventures à notre capital. L'entrée, de manière amicale, d'un actionnaire de référence marque l'aboutissement de plusieurs années d'efforts et la suite logique d'une stratégie patiente et constante visant à bâtir un groupe international de premier plan dans le secteur très innovant des drones professionnels à usage civil ».*

De son côté, Jean-François Ott, Président de Ott Ventures, précise : *« Ott Ventures a décidé d'investir dans le marché des drones civils, car nous pensons qu'il possède un très fort et rapide potentiel de croissance. Ott Ventures souhaite contribuer, grâce à ses réseaux, à l'accélération de la croissance de Delta Drone. Nous sommes en effet convaincus que Delta Drone est particulièrement bien positionné pour devenir un acteur majeur du secteur des drones à l'échelle mondiale ».*

### **Le contexte général du groupe Delta Drone**

Après 5 années durant lesquelles le Groupe s'est progressivement réorganisé pour bâtir des fondations solides et se doter d'une présence internationale, la situation actuelle est la suivante :

- Les activités du Groupe sont désormais clairement organisées en deux branches :
  - o **les solutions professionnelles**, chacune bénéficiant d'une marque forte et identifiable : ISS SPOTTER (système autonome de sécurité), COUNTBOT (solution d'inventaire en entrepôts), ATMOS (système de chorégraphie aérienne) et ROCKETMINE (solution de digitalisation des mines).
  - o **Les services associés**, qui constituent une chaîne de valeur complète à l'appui du déploiement des solutions professionnelles (bureau d'études, gestion de la réglementation, audit des sites, mise à disposition d'opérateurs et de télépilotes, SAV & maintenance, etc.).
- La création d'un nouveau site de production à Dardilly (69) et le démarrage industriel et commercial des 3 solutions innovantes dans les domaines de la sécurité (ISS SPOTTER), de l'inventaire d'entrepôts (COUNTBOT) et de l'événementiel (ATMOS) constituent des axes forts de croissance en France et surtout à l'international,
- Le succès de la solution ROCKETMINE en Afrique a permis aux entités regroupées sous Delta Drone South Africa d'être bénéficiaires en 2019. Le projet annoncé récemment (cf. communiqué du 12 mars 2020) avec la société PARAZERO permet d'envisager leur déploiement dans d'autres zones géographiques où le secteur minier est prééminent, notamment en Australie,
- La transformation récemment annoncée de la filiale DELTA DRONE MAROC en centre de profit, dotée d'une activité commerciale fortement appuyée par notre partenaire EM DIGITAL, pourrait accélérer le développement de l'activité dans une vaste partie de l'Afrique,
- Le plein effet du plan 2018-2019 et les mesures inscrites dans le plan 2020-2021 doivent permettre au Groupe d'abaisser encore, de manière significative, le poids des charges de fonctionnement,
- Au 13 mars 2020, la trésorerie du Groupe s'élève à environ 2 M€.

### **Poursuite de la politique de baisse des charges de fonctionnement**

Dans la continuité des efforts conduits dans le cadre du plan 2018-2019, et compte tenu de l'ouverture du nouveau site de Dardilly (retardée de quelques semaines du fait de la crise sanitaire), le Groupe vise à horizon mi-2020 de ne plus avoir que 2 sites principaux en France, Dardilly et Nantes, hors les sites autonomes dédiés à l'activité de sécurité privée traditionnelle, implantés à Grenoble, Valbonne et Cannes (pour mémoire, le Groupe gérait, hors activité de sécurité privée, 11 sites en France début 2018).

La rationalisation des activités a entraîné également, comme prévu dans le plan 2018-2019, l'avancement de discussions en vue de la cession de l'entité HYDROGEOSPHERE. Cette cession pourrait intervenir au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Ces efforts de réorganisation entraînent mécaniquement à terme une économie significative de charges (loyers, frais de gestion, liaisons télécom & Internet, frais de déplacements, etc.). Ils conduisent également au départ de certains salariés et à une simplification de l'organigramme.

### Convocation d'une Assemblée générale extraordinaire

Compte tenu de la situation actuelle très perturbée et de l'incertitude quant à la durée de la crise, le Groupe souhaite se doter de toutes les possibilités de renforcer ses fonds propres pour soutenir si nécessaire son plan de développement. C'est dans cette logique qu'une Assemblée générale extraordinaire a été anticipée.

L'avis de réunion a été publié le 20 mars 2020 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). La date prévue de tenue de cette AGE est fixée au 24 avril 2020 au siège social.

Au regard de la situation sanitaire actuelle et conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant notamment adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées générales, la société a décidé de tenir cette dernière à huis clos. Il est ainsi recommandé aux actionnaires de privilégier les procédures de vote par correspondance ou de pouvoir donné au Président, au moyen du formulaire disponible sur le site internet de Delta Drone.

***A propos de Delta Drone :*** Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.

*L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR0011522168*

*Sont également cotés sur Euronext Growth 33 443 695 BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991*

[www.deltadrone.com](http://www.deltadrone.com)

---

Contacts investisseurs :



Jérôme Gacoin  
+33 1 75 77 54 65  
[jgacoin@aelium.fr](mailto:jgacoin@aelium.fr)

Contact presse :



Louise Caetano  
+33 1 55 02 15 13  
[l.caetano@open2europe.com](mailto:l.caetano@open2europe.com)

Sarah Ousahla  
+33 1 55 02 15 31  
[s.ousahla@open2europe.com](mailto:s.ousahla@open2europe.com)